

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES ET DE L'EVALUATION

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Bulletin statistique trimestriel de l'Administration du Territoire et de la Mobilité T2 2025

Juillet 2025

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM) pour répondre à sa mission de mise en œuvre et de suivi de la politique du gouvernement en matière d'administration du territoire et de mobilité, à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), met des bulletins statistiques trimestriels à la disposition des décideurs et autres utilisateurs de données.

Les données collectées portent essentiellement sur l'administration du territoire, la décentralisation, l'état civil, le transport, la météorologie, la sécurité routière et la protection civile.

Ces informations infra annuelles donnent une appréciation périodique sur les productions statistiques des structures du ministère. Ce deuxième numéro de l'année 2025 du bulletin statistique trimestriel d'informations répond à cette dynamique en fournissant aux différents acteurs, des indicateurs infra annuels pour le suivi et l'évaluation des actions menées en faveur de l'Administration du territoire et de la mobilité.

La production statistique se présente comme un référentiel pour la planification et l'élaboration des politiques publiques efficaces. C'est pourquoi j'exprime ma gratitude aux différents acteurs pour leurs contributions inestimables à la réalisation du présent document.

Conscient des possibles imperfections, j'invite tous les utilisateurs à formuler toutes critiques et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochains numéros.

J'ose croire que ce bulletin pourra répondre aux attentes des utilisateurs et constituera un instrument de prise de décisions et d'amélioration des connaissances dans le secteur de l'Administration territoriale et de la mobilité.

Le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Administration Territoriale et de la Mobilité



Emile ZERBO
Magistrat
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Sommaire

AVANT-PROPOS.....	
Sigles et Abréviations.....	Erreur ! Signet non défini.
Sommaire.....	ii
Liste des tableaux et des graphiques.....	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques.....	
Note méthodologique	1
I. ADMINISTRATION DU TERRITOIRE.....	2
II. DECENTRALISATION	Erreur ! Signet non défini.
III. ETAT CIVIL	6
IV. TRANSPORT ET MOBILITE	8
V. METEOROLOGIE	13
VI. PREVENTION ROUTIERE	14
VII. PROTECTION CIVILE	15
Glossaire	17

Liste des tableaux et des graphiques

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association, fondations, ONG et syndicats enregistrés	2
Tableau 2 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association et fondations autorisées	2
Tableau 3 : Nombre d'autorisation d'exercer d'association à vocation nationale et de fondations suspendues ou révoquées au deuxième trimestre 2025	3
Tableau 4 : Nombre de cas de conflits enregistrés par région et selon la nature au deuxième trimestre 2025	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région	5
Tableau 6 : Appui à la formation et à la mise en œuvre des projets des CT par région	5
Tableau 7 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région	6
Tableau 8 : Nombre de décès enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région	6
Tableau 9 : Nombre de mariages monogamiques et polygamiques célébrés à l'état civil par région	6
Tableau 10 : Nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type	8
Tableau 11 : Nombre d'engins à deux roues et trois roues immatriculés	8
Tableau 12 : Nombre de véhicules importés	8
Tableau 13 : Importations routières par axe d'échange (en tonnes)	9
Tableau 14 : Exportations routières par axe d'échange (en tonnes)	9
Tableau 15 : Importations ferroviaires par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)	10
Tableau 16 : Exportations ferroviaires par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)	10
Tableau 17 : Nombre de passagers internes au départ des aéroports de Ouagadougou et Bobo Dioulasso	10
Tableau 18 : Nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO)	11
Tableau 19 : Nombre d'abonnés de la SOTRACO par type	11
Tableau 20 : Distance commerciale de la SOTRACO par localité (en km)	12
Tableau 21 : Nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO (en milliers)	12
Tableau 22 : Nombre de places offertes par la SOTRACO	12
Tableau 23 : Températures maximales et minimales moyennes trimestrielles	13
Tableau 24 : Nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations par localité	14
Tableau 25 : Nombre de contrôles techniques réalisés par type de contrôle	14
Tableau 26 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par compagnie	15
Tableau 27 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par nature	16
Tableau 28 : Actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents	16
Tableau 29 : Nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme	16

Note méthodologique

Le bulletin statistique du MATM a pour objectif de mettre à la disposition des décideurs, des données sur les domaines d'intervention du département en vue de permettre le suivi des attributions et d'aider à des prises de décisions à bonne date. Il s'est fait selon une démarche méthodologique rigoureuse et participative suivant quatre étapes :

- première étape : élaboration du canevas proposé par la DGESS, amendé et validé au cours d'une séance de travail par les structures du Ministère ;
- deuxième étape : collecte des données auprès des structures à travers des canevas en versions physiques et électroniques ;
- troisième étape : saisie et traitement des données recueillies par le personnel de la DGESS ;
- quatrième étape : finalisation du document au cours d'un atelier de travail auquel ont pris part les structures concernées.

I. ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Tableau 1 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association, fondations, ONG et syndicats enregistrés

Nature	T1 2025		T2 2025		Taux de traitement T2 (%)
	Reçues	Traités	Reçues	Traités	
Associations ordinaires	789	789	645	421	65,27
Associations étrangères	6	6	07	6	85,71
Fondations	14	14	08	6	75,00
Syndicats	1	1	07	00	0,00
ONG	29	29	28	26	92,86
Associations reconnues d'utilité publiques			01	01	100,00
Total	839	839	696	460	66,09

Source : DGAT

Commentaire :

Sur un total de 696 dossiers de déclaration d'existence d'associations et fondations reçus, 460 ont été traités au cours de ce deuxième trimestre, soit un taux de 66,09%. Ce taux est en baisse par rapport à celui du T1 qui était de 100%.

Le nombre de dossiers d'associations ordinaires reçus est de 645 et représentent 92,67% de l'ensemble avec un taux de traitement de 65,27%.

Le nombre de dossiers reçus est en baisse de 17,04% par rapport au T1.

Tableau 2 : Nombre de dossiers de déclaration d'existence d'association et fondations autorisées

Nature	T1 2025	T2 2025	Taux d'autorisation T2 (%)
Associations ordinaires	385	09	2,14
Associations étrangères	00	00	0
Fondations	01	00	0
Syndicats	00	00	Na
Associations reconnues d'utilité publiques		00	0
Total	386	09	1,96

Source : DGAT

Commentaire :

Les actes de reconnaissance délivrés sont passés de 386 à 9 entre le T1 et le T2, soit une baisse de 97,67%. Cette baisse s'explique par l'instauration d'une enquête préalable qui a considérablement ralenti le rythme de délivrance des actes. La totalité de ces actes de reconnaissance sont celles des associations ordinaires.

Tableau 3 : Nombre d'autorisation d'exercer d'association à vocation nationale et de fondations suspendues ou révoquées au deuxième trimestre 2025

Nature	T2 2025	
	Suspendues	Révoquées
Associations ordinaires	7	0
Associations étrangères	3	19
Fondations	0	0
Syndicats	0	0
ONG	-	-
Utilité publiques	0	0
Total	10	19

Source : DGAT

NB : ONG = Associations étrangères

Commentaire :

Sur un total de 10 autorisations d'exercer suspendues 7 sont d'associations ordinaires et 3 sont d'associations étrangères.

En ce qui concerne les autorisations d'exercer révoquées, on enregistre au total 19 et toutes sont d'associations étrangères.

Tableau 4 : Nombre de cas de conflits enregistrés par région et selon la nature au deuxième trimestre 2025

Région	Foncier	Agriculteurs-Éleveurs	Chefferie Traditionnelle et coutumière	Gouvernance Administrative et Politique	Minier	Religieux	Ressources Naturelles	Autres	Total
Boucle du Mouhoun	60	02	03	00	02	03	00	12	82
Cascades	76	06	00	00	01	00	01	14	98
Centre	23	04	00	00	00	02	00	12	41
Centre-Est	37	06	04	00		01	00	02	50
Centre-Nord	16	01	04	05	04	03	03	00	36
Centre-Ouest	53	05	05	01	00	03	00	08	75
Centre-Sud	37	02	02	00	00	00	01	00	42
Est	25	01	10	03	00	00	00	02	41
Hauts-Bassins	150	20	02	00	01	04	01	15	193
Nord	26	02	00	00	00	01	00	02	31
Plateau-Central	13	02	01	00	01	00	00	03	20
Sahel	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sud-Ouest	31	11	00	03	01	00	00	05	51
TOTAL T2	547	62	31	12	10	17	06	75	760
TOTAL T1	232	62	30	4	18	9	7	56	418
Variation /T1 (%)	135,78	0,00	3,33	200,00	-44,44	88,89	-14,29	33,93	81,82

Source : DGAT

Commentaire :

Le nombre de conflits est plus élevé dans la région des Hauts Bassins qui totalise plus d'un quart au cours du trimestre. Les conflits fonciers représentent 71,97 % de l'ensemble. Comparativement au premier trimestre, les conflits sont en hausse de 81,82%. Cette hausse s'explique par la prise en compte des conflits antérieurs non résolus.

Tableau 5 : Nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région

Régions	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Boucle du Mouhoun	17	36	111,76
Cascades	0	17	na
Centre	5	1	-80,00
Centre-Est	18	11	-38,89
Centre-Nord	28	3	-89,29
Centre-Ouest	16	0	-100,00
Centre-Sud	13	4	-69,23
Est	14	6	-57,14
Hauts-Bassins	19	3	-84,21
Nord	31	5	-83,87
Plateau Central	11	0	-100,00
Sahel	11	0	-100,00
Sud-Ouest	11	4	-63,64
TOTAL	194	90	-53,61

Source : ADCT

Commentaire :

Selon la répartition du nombre de projets des CT sur financement de l'ADCT réceptionnés provisoirement par région, au titre du deuxième trimestre, la Boucle du Mouhoun occupe la première place suivie des Cascades. Comparativement au premier trimestre, le nombre total de réceptions provisoires a baissé du fait que la majeure partie des projets a été réceptionnée au 1er trimestre 2025. A ce stade de l'année 2025, le nombre cumulé de réceptions provisoires est de 284.

Tableau 6 : Appui à la formation et à la mise en œuvre des projets des CT par région

Régions	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Boucle du Mouhoun	12	10	-16,67
Cascades	2	6	200,00
Centre	4	11	175,00
Centre-Est	5	11	120,00
Centre-Nord	10	15	50,00
Centre-Ouest	5	9	80,00
Centre-Sud	8	11	37,50
Est	17	13	-23,53
Hauts-Bassins	24	7	-70,83
Nord	40	62	55,00
Plateau Central	3	17	466,67
Sahel	4	4	0,00
Sud-Ouest	30	29	-3,33
TOTAL	164	205	25,00

Source : ADCT

Commentaire :

Commentaire : Selon la répartition du nombre d'appuis à la formulation et à la mise en œuvre des projets des Collectivités territoriales par région, au titre du deuxième trimestre, le Nord occupe la première place suivie de la région du Sud-Ouest. Comparativement au premier trimestre, le nombre total d'appuis a augmenté passant de 164 à 205, pour un total cumulé des deux trimestres de 369.

II. ETAT CIVIL

Tableau 7 : Répartition du nombre de naissances enregistrées dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région

Régions	Nombre de naissances féminines enregistrées dans les délais légaux	Nombre de naissances masculines enregistrées dans les délais légaux	Total T2 2025	Total T1 2025	Variation /T1 (%)
Boucle du Mouhoun	4 068	4 055	8 123	9 060	-10,34
Cascades	2 235	2 262	4 497	5 525	-18,61
Centre	12 262	12 981	25 243	13 835	82,46
Centre-Est	3 393	3 596	6 989	9 626	-27,39
Centre-Nord	3 483	3 383	6 866	8 372	-17,99
Centre-Ouest	887	793	1 680	7 341	-77,11
Centre-Sud	790	892	1 682	4 570	-63,19
Est	1 950	1 976	3 926	5 210	-24,64
Hauts-Bassins	5 868	5 971	11 839	13 360	-11,38
Nord	3 990	4 004	7 994	9 544	-16,24
Plateau Central	2 672	2 785	5 457	7 911	-31,02
Sahel	390	431	821	1 734	-52,65
Sud-Ouest	1 821	1 849	3 670	3 439	6,72
TOTAL	43 809	44 978	88 787	99 527	-10,79

Source : DGMEC

Commentaire :

Selon la répartition du nombre de naissances enregistrés dans les délais légaux de deux mois par région, le Centre a la proportion la plus grande avec 28,97 %, tandis que le Sahel avec 0,94 % a la plus petite proportion. Comparativement au premier trimestre, le nombre de naissances enregistrés a diminué de 10,79%.

Tableau 8 : Nombre de décès enregistrés dans les centres d'état civil dans les délais légaux de deux mois par région

Régions	Décès féminin enregistré dans les délais légaux	Décès masculin enregistré dans les délais légaux	Total T2 2025	Total T1 2025	Variation /T1 (%)
Boucle du Mouhoun	242	682	924	131	605,34
Cascades	26	65	91	89	2,25
Centre	525	918	1443	523	175,91
Centre-Est	42	174	216	192	12,50
Centre-Nord	17	60	77	101	-23,76
Centre-Ouest	2	4	6	177	-96,61
Centre-Sud	8	27	35	55	-36,36
Est	81	203	284	140	102,86
Hauts-Bassins	85	174	259	390	-33,59
Nord	22	77	99	133	-25,56
Plateau Central	16	34	50	119	-57,98
Sahel	19	29	48	38	26,32
Sud-Ouest	11	54	65	83	-21,69
TOTAL	1 096	2 501	3 597	2 171	65,68

Source : DGMEC

Commentaire :

Selon la répartition du nombre de décès enregistrés dans les délais légaux de deux mois par région au cours du trimestre, le Centre vient en tête avec 24,09 % suivi des Hauts-Bassins 17,96 %.

Tableau 9 : Nombre de mariages monogamiques et polygamiques célébrés à l'état civil par région

Régions	Monogamie	Polygamie	Total T2		Total T1	Variation /T1 (%)
Boucle du Mouhoun	121	9	130		153	-15,03
Cascades	50	22	72		70	2,86
Centre	1 134	168	1 302		985	32,18
Centre-Est	58	52	110		347	-68,30
Centre-Nord	59	3	62		126	-50,79
Centre-Ouest	7	1	8		287	-97,21
Centre-Sud	45	6	51		149	-65,77
Est	94	18	112		82	36,59
Hauts-Bassins	360	101	461		474	-2,74
Nord	159	38	197		277	-28,88
Plateau Central	158	6	164		337	-51,34
Sahel	5	2	7		4	75,00
Sud-Ouest	126	7	133		142	-6,34
TOTAL	2 376	433	2 809		3 433	-18,18

Source : DGMEC

Commentaire :

Au deuxième trimestre 2025, les mariages célébrés à l'état civil se chiffrent à 2 809. Le mariage monogamique est dominant avec 84,58 %.

Le nombre de mariages célébrés a diminué de 18,18 % entre le T1 et le T2.

III. TRANSPORT ET MOBILITE

Tableau 10 : Nombre de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques immatriculés par type

Type de véhicule	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Voitures particulières	6 153	5 544	-9,90
Camionnettes	692	532	-23,12
Camions	638	503	-21,16
Transport en commun	170	115	-32,35
Tracteurs routiers	766	720	-6,01
Véhicules spéciaux	150	202	34,67
Véhicule agricole	5	296	5 820,00
Remorques	1		
Semi-remorques	587	551	-6,13
Total	9 162	8 463	-7,63

Source : Registre des immatriculations/Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM)

Commentaire :

Au cours du trimestre 65,50 % des véhicules automobiles remorques et semi-remorques immatriculés sont des voitures particulières.

Du premier au deuxième trimestre, le nombre de véhicules automobiles remorques et semi-remorques immatriculés a baissé. En effet il est passé de 9 162 à 8 463, soit une baisse de 7,63 %.

Tableau 11 : Nombre d'engins à deux roues et trois roues immatriculés

Type de véhicule	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Deux roues	78 764	72 077	-8,49
Tricycle	7 857	7 181	-8,60

Source : Registre des immatriculations/Direction générale des transports terrestres et maritimes (DGTTM)

Commentaire :

Entre le T1 et le T2, les nombres d'engins à deux roues et à trois roues immatriculées ont baissé, soit respectivement de 8,49 % et 8,60 %.

Tableau 12 : Nombre de véhicules importés

Désignation	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Nombre de véhicules	7 900	7 866	0,43

Source : CBC

Commentaire :

Entre le T1 et le T2, le nombre de véhicules importés a faiblement diminué avec un taux de 0,43%.

Tableau 13 : Importations routières par axe d'échange (en tonnes)

Axe d'échange	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Bénin	162 719	251 080	54,30
Côte d'Ivoire	402 593	389 021	-3,37
Ghana	469 033	490 734	4,63
Guinée	230	3	-98,70
Mali	4 387	2 598	-40,78
Maroc	3 428	6 313	84,16
Mauritanie	394	199	-49,49
Niger	505	50	-90,10
Nigeria	3 209	3 009	-6,23
Sénégal	19 304	14 915	-22,74
Togo	872 808	811 322	-7,04
Ensemble	1 938 611	1 969 244	1,58

Source : CBC

Commentaire :

Le Togo est l'axe le plus utilisé en matière d'importations routières soit 41,20 %. Il est suivi du Ghana (24,91%). La Guinée est l'axe le plus faiblement utilisé. Ces importations ont augmenté de 1,58% par rapport au trimestre précédent.

Tableau 14 : Exportations routières par axe d'échange (en tonnes)

Axe d'échange	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Bénin	17	166	876,47
Côte d'Ivoire	25 054	10 354	-58,67
Ghana	15 840	45 623	188,02
Guinée	20	71	255,00
Mali	28 689	23 579	-17,81
Mauritanie	223	190	-14,80
Niger	157	4	-97,45
Sénégal	21	61	190,48
Togo	56 419	25 114	-55,49
Ensemble	126 441	105 162	-16,83

Source : CBC

Commentaire :

Le Ghana est l'axe le plus utilisé en matière d'exportations routières soit 43,38 %. Il est suivi du Togo (23,88%). Le Niger est l'axe le moins utilisé. Comparativement au trimestre précédent, les exportations routières ont baissé de 16,83 %.

Tableau 15 : Importations ferroviaires par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)

Gare	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Banfora	92	34	-63,04
Bobo-Dioulasso	34 614	20 618	-40,43
Koudougou	185	173	-6,49
Ouagadougou	79 368	58 320	-26,52
Ensemble	114 259	79 145	-30,73

Source : CBC

Commentaire :

En matière d'importations ferroviaires par gare, Ouagadougou enregistre la plus grande quantité soit 73,68 % suivi de Bobo-Dioulasso avec 26,05 %.

Les importations ferroviaires ont baissé de 30,73% par rapport au T1.

Tableau 16 : Exportations ferroviaires par gare abritant les services pour les formalités (en tonnes)

Gare	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Bobo-Dioulasso	1 491	1 472	-1,27
Ouagadougou	3 323	2 055	-38,16
Ensemble	4 814	3 526	-26,76

Source : CBC

Commentaire :

Les exportations ferroviaires sont plus accentuées à la gare de Ouagadougou où elles représentent 58,28% du total.

Les exportations ferroviaires ont diminué de 26,76 % comparativement au trimestre passé.

Tableau 17 : Nombre de passagers internes au départ des aéroports de Ouagadougou et Bobo Dioulasso

Villes	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Ouagadougou	153 958	179 254	16,43
Bobo-Dioulasso	4 871	7 829	60,73
TOTAL	158 829	187 083	17,79

Source : Agence nationale de l'aviation civile (ANAC)

Commentaire :

Au cours du trimestre, l'aéroport de Ouagadougou est celui qui détient le plus grand nombre de passagers internes au départ, soit 95,81%. Ce chiffre a augmenté de 17,79% entre le T1 et le T2. La hausse de Bobo-Dioulasso (60,73%) est notamment dû aux vols du Hadj 2025.

Tableau 18 : Nombre de passagers transportés par tickets par la Société de transport en commun (SOTRACO)

Localité	Avril	Mai	Juin	T2 2025		T1 2025	Variation /T1 (%)
Ouagadougou	306 095	299 462	292 411	897 968		845 346	6,22
Bobo Dioulasso	136 574	142 316	146 387	425 277		343 103	23,95
Koudougou	34 075	35 776	32 845	102 696		95 837	7,16
Ouahigouya	21 237	26 327	31 191	78 755		60 598	29,96
Dédougou	1 427	1 643	1 716	4 786		5 611	-14,70
Total	499 408	505 524	504 550	1 509 482		1 350 495	11,77

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Le nombre de passagers transportés par tickets est plus élevé dans la ville de Ouagadougou où il représente 59,49 % du total.

Entre le premier et le deuxième trimestre, le nombre de passagers transportés par tickets a augmenté de 11,77 % dû à la période vacances qui commence en fin mai 2025. En effet, les élèves et certains étudiants profitent du début des vacances pour prendre les tickets à la course et non s'abonner à cause des cours qui ne sont plus réguliers et par ricochet les abonnements ne leurs sont plus profitables.

Tableau 19 : Nombre d'abonnés de la SOTRACO par type

Type d'abonnés	Localité	Avril	Mai	Juin	T2 2025		T1 2025	Variation /T1 (%)
Élèves, étudiants et personnes du troisième âge	Ouagadougou	439 271	340 362	210 964	990 597		2 217 299	-55,32
	Bobo Dioulasso	386 278	244 967	155 335	786 579		1 307 176	-39,83
	Koudougou	34 100	35 819	8 345	78 264		150 321	-47,94
	Ouahigouya	727	6 814	5 720	13 261		3 246	308,53
	Dédougou	943	154	296	1 394		13 138	-89,39
	Total	861 319	628 116	380 659	1 870 095		3 691 179	-49,34
Autres usagers	Ouagadougou	23 120	17 914	11 103	52 137		94 748	-44,97
	Bobo Dioulasso	20 330	12 893	8 176	41 399		61 652	-32,85
	Koudougou	1 795	1 885	439	4 119		6 396	-35,60
	Ouahigouya	38	359	301	698		471	48,20
	Dédougou	50	8	16	74		479	-84,55
	Total	45 333	33 059	20 035	98 426		163 746	-39,89
Total général		906 652	661 175	400 694	1 968 521		3 854 925	-48,93

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Selon le type d'abonnés, les élèves, étudiants et personnes du troisième âge sont les plus nombreux au cours du trimestre, soit 95,00 %.

Entre le T1 et le T2, le nombre d'abonnés a baissé quel que soit le type.

Tableau 20 : Distance commerciale de la SOTRACO par localité (en km)

Localité	Avril	Mai	Juin	T2 2025	T1 2025	Variation /T1 (%)
Ouagadougou	198 084	178 020	162 114	538 218	605 981	-11,18
Bobo Dioulasso	109 866	118 214	120 419	348 499	352 865	-1,24
Koudougou	38 535	42 208	37 203	117 946	119 704	-1,47
Ouahigouya	8 034	7 901	8 268	24 203	28 437	-14,89
Dédougou	0	0	2 315	2 315	0	Na
Total	354 519	346 343	328 004	1 028 866	1 106 987	-7,06

Source : Société de transport en commun_(SOTRACO)

NB: les lignes spéciales étudiantes ne sont pas considérées dans la détermination de la distance commerciale

Commentaire :

La distance commerciale parcourue par les bus a baissé de 7,06% comparativement au trimestre précédent, car la moyenne de bus exploités au deuxième trimestre qui est 76 est inférieure au premier trimestre qui étaient de 83 réduisant ainsi le nombre de courses commerciales.

Tableau 21 : Nombre de courses réalisées par localité par la SOTRACO (en milliers)

Localité	Avril	Mai	Juin	T2 2025	T1 2025	Variation /T1 (%)
Ouagadougou	12 222	11 107	10 801	34 130	34 503	-1,08
Bobo Dioulasso	9 362	9 700	9 942	29 004	27 164	6,77
Koudougou	1 683	1 845	1 837	5 365	5 119	4,81
Ouahigouya	802	771	683	2 256	2 188	3,11
Dédougou	182	167	577	926	662	39,88
Total	24 251	23 590	23 840	71 681	69 636	2,94

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

De façon globale, le nombre de courses a augmenté de 2,94 % entre le T1 et le T2.

Tableau 22 : Nombre de places offertes par la SOTRACO

Localité	Avril	Mai	Juin	T2 2025	T1 2025	Variation /T1 (%)
Ouagadougou	1 222	1 111	1 080	3 413	3 450	-1,07
Bobo Dioulasso	936	970	994	2 900	2 716	6,77
Koudougou	168	184	139	491	512	-4,10
Ouahigouya	80	77	68	225	219	2,74
Dédougou	18	17	58	93	66	40,91
Total	2 425	2 359	2 339	7 123	6 964	2,28

Source : Société de transport en commun (SOTRACO)

Commentaire :

Au cours du second trimestre, le nombre de places offertes par la SOTRACO a augmenté de 2,28% par rapport au T1. Il faut noter que les places offertes sont des prévisions faites sur le nombre probable de passagers à transportés dans le budget 2025 de l'exploitation.

IV. METEOROLOGIE

Tableau 23 : Températures maximales et minimales moyennes trimestrielles

Températures maximales moyennes trimestrielles		
Stations synoptiques	Moyenne trimestrielle T2-2025 (en °C)	Ecart par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en °C)
Bobo-Dioulasso	34.8	-0.2
Bogandé	39.7	+1.3
Boromo	38.7	+1.2
Dédougou	37.7	-0.6
Fada N'Gourma	39.1	+1.6
Gaoua	35.5	+0.8
Ouagadougou	39.1	+1.2
Ouahigouya	39.8	+0.5
Po	36.8	+0.9
Températures minimales moyennes trimestrielles		
Stations synoptiques	Moyenne trimestrielle T2-2025 (en °C)	Ecart par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en °C)
Bobo-Dioulasso	24.0	0.0
Bogandé	28.2	+1.1
Boromo	26.3	+0.7
Dédougou	26.2	+0.2
Fada N'Gourma	26.9	+1.0
Gaoua	25.0	+0.5
Ouagadougou	27.3	+0.8
Ouahigouya	27.7	+0.5
Po	25.3	+0.5
Précipitations cumuls trimestriels		
Stations synoptiques	Cumul trimestrielle T2-2025 (en mm)	Ecart par rapport à la normale trimestrielle (1991-2020) (en mm)
Bobo-Dioulasso	422.4	+137.7 (148%)
Bogandé	81.7	-59.8 (58%)
Boromo	148.4	-92.8 (62%)
Dédougou	203.9	+6.9 (104%)
Fada N'Gourma	121.1	-104.5 (54%)
Gaoua	220.9	-116.1 (66%)
Ouagadougou	143.7	-24.3 (86%)
Ouahigouya	103.5	-23.3 (85%)
Po	143.5	-150.7 (49%)

Source : Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso (ANAM-BF)

Commentaire :

La moyenne trimestrielle des températures a varié entre 24,0°C à Bobo-Dioulasso et 39,8°C à Ouahigouya. Les températures minimales sont en hausse par rapport à la normale sauf à Bobo-Dioulasso. Concernant les températures maximales, elles sont en hausse par rapport à la normale sauf à Bobo-Dioulasso et à Dédougou. Les cumuls trimestriels des précipitations ont varié entre 81,7 mm et 442,4 mm respectivement à Bogandé et à Bobo-Dioulasso.

Le déficit maximal de précipitation a été enregistré à Pô avec 150,7 mm de moins par rapport à sa normale et le meilleur excédent à Bobo-Dioulasso avec 137,7 mm de plus par rapport à sa normale.

V. PREVENTION ROUTIERE

Tableau 24 : Nombre de contrôles techniques réalisés dans les stations par localité

Localité	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Ouagadougou	80 798	76 935	-4,78
Bobo Dioulasso	22 215	20 942	-5,73
Koudougou	4 749	4 622	-2,67
Kaya	3 227	2 879	-10,78
Ouahigouya	3 251	3 798	16,83
Tenkodogo	3 539	3 487	-1,47
Fada	2 166	2 105	-2,82
Gaoua	1 624	1 462	-9,98
Dédougou	1 838	1 645	-10,50
Banfora	3 809	4 102	7,69
Total	127 217	121 977	-4,12

Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

Commentaire :

Les contrôles techniques sont effectués dans dix villes du pays mais majoritairement dans la capitale où ils représentent 63,07 % de l'ensemble.

Entre les deux trimestres, le nombre de contrôles techniques réalisés a diminué de 4,12 %..

Tableau 25 : Nombre de contrôles techniques réalisés par type de contrôle

Contrôle technique	T1 2025	T2 2025	Variation /T1 (%)
Contrôles périodiques	104 176	98 553	-5,40
Premières visites	1 131	1 135	0,35
Revisite	21 910	22 289	1,73
TOTAL	127 217	121 977	-4,12

Source : Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA)

Commentaire :

Au cours du deuxième trimestre, le CCVA a réalisé 121 977 contrôles techniques dont 80,80 % de contrôles périodiques, 17,27 % de revisite et 0,90 % de premières visites.

VI. PROTECTION CIVILE

Tableau 26 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par compagnie

Compagnies	Avril	Mai	Juin	Totaux	Victimes	Décédés
1ère Compagnie (Ouaga 1 Baskuy)	190	173	137	500	569	12
2ème Compagnie (Bobo)	390	391	372	1 153	1 761	47
3ème Compagnie (Koudougou)	154	154	160	468	735	17
4ème Compagnie (Ouahigouya)	137	101	135	373	563	19
5ème Compagnie (Banfora)	115	115	120	350	523	14
6ème Compagnie (Boromo)	24	44	33	101	150	6
7ème Compagnie (Kaya)	64	69	59	192	287	9
8ème compagnie (Ouaga 2 Boulmiougou)	157	175	178	510	684	20
9ème Compagnie (Koupéla)	46	52	48	146	228	9
10ème compagnie (Ouaga 3 Bogodogo)	235	296	271	802	992	27
11ème compagnie (Ouaga 4 Signonghin)	121	134	119	374	432	23
12ème compagnie (Dori)	22	22	28	72	86	1
13ème compagnie (Ziniaré)	48	42	58	148	249	7
14ème compagnie (Fada)	51	66	64	181	274	4
15ème compagnie (Gaoua)	55	64	60	179	311	3
16ème compagnie (Dédougou)	53	57	50	160	260	2
Total T2	1 862	1 955	1 892	5 709	8 104	220
Total T1				5520	5965	182

Source : Rapport de la BNSP

Commentaire :

Sur l'ensemble des interventions, les compagnies de la BNSP ont effectué le plus grand nombre d'interventions dans le mois de mai.

Comparativement au trimestre précédent, on a enregistré une augmentation du nombre des interventions, des victimes et des personnes décédées.

Tableau 27 : Nombre d'interventions de la Brigade Nationale de Sapeurs-Pompiers (BNSP) par nature

Nature	Avril	Mai	Juin	Total T2	Total T1	Variation /T1 (%)
Accidents de la circulation	1 144	1 321	1 343	3 808	3 656	4,16
Secours à victimes (malaises, Eboulements, pendaisons, noyade, bébé abandonné, parturiente, morsure insecte ou animal, évacuation femme en couche etc.)	392	382	339	1 113	1 002	11,08
Incendies	134	103	79	316	378	-16,40
Fausses alertes	13	8	4	25	13	92,31
Faits d'animaux	10	6	6	22	33	-33,33
Assistance à personne	2	4	0	6	4	50,00
Eau-Gaz-électricité (Inondations, Court-circuit, foudre)	0	3	2	5	18	-72,22
Protection des biens	1	1	1	3	1	200,00
Lutte contre la pollution	0	0	0	0	2	-100,00
Reconnaissances - Recherches (noyade, recherche objet de valeur, fumée suspecte, personne tombée dans puits).	1	0	0	1	4	-75,00
Alertes Motivées	165	127	118	410	409	0,24
Total	1 862	1 955	1 892	5 709	5 520	3,42

Source : Rapport de la BNSP

Commentaire :

Au cours du deuxième trimestre, les accidents de la circulation routières (ACR) viennent en tête des interventions de la BNSP avec 3 808 sorties soit 66,70 % suivi des secours à victimes 19,50 %.

Tableau 28 : Actions préventives contre les risques d'incendies, de panique et d'accidents

Nature	Avril	Mai	Juin	Total T2	Total T1	Variation /T1 (%)
Dossiers de construction étudiés	123	149	102	374	277	35,02
Nombre de visites de sécurité	4	4	9	17	17	0
Total	127	153	111	391	294	32,99

Source : Rapport de la BNSP

Commentaire :

Entre le T1 et le T2, les actions de prévention sont passées de 294 à 391, soit une hausse de 32,99%. Cette augmentation est imputable à l'accroissement du nombre de dossiers de construction étudiés.

Tableau 29 : Nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme

Nature	Avril	Mai	Juin	Total T2	Total T1	Variation /T1 (%)
Nombre de personnes formées en sécurité incendie	232	550	388	1 170	1 097	6,65
Nombre de personnes formées en secourisme	50	35	45	130	125	4,00
Total	282	585	433	1 300	1 222	6,38

Source : Rapport de la BNSP

Commentaire :

Au cours du trimestre, la BNSP a formé 1 300 personnes dont 1 170 en sécurité incendie, soit 90 %. Le nombre de personnes formées en sécurité incendie et en secourisme a augmenté de 6,38 %.

Glossaire

Au sens du présent bulletin statistique, les terminologies suivantes sont définies ainsi qu'il suit :

Actes d'approbation : accords donnés par écrit par l'autorité de tutelle (Gouverneur ou le Haut-Commissaire) et revêtus de son cachet permettant aux actes pris par les collectivités territoriales de produire leurs effets.

Alertes motivées : appels où les secours sont partis poser ou non des gestes sur des victimes mais sans d'évacuation.

Assistance à personne : interventions réalisées par la BNSP pour porter secours à des personnes en difficulté ne nécessitant pas d'évacuation sanitaire.

Association : tout groupe de personnes physiques ou morales nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines culturel, sportif, social, spirituel, religieux, scientifique, professionnel ou socio-économique.

Associations étrangères : association étrangère : toute association dont le siège est situé à l'extérieur du Burkina Faso.

Chargeur : Personne physique ou morale confiant une marchandise à acheminer à un transporteur pour compte d'autrui. Les chargeurs sont les détenteurs et expéditeurs du fret.

Collectivité territoriale : subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement. Les collectivités territoriales sont la région et la commune.

Conflit : rupture d'une situation harmonieuse et paisible entre deux ou plusieurs individus ou deux ou plusieurs groupes sociaux.

Conflit agriculteurs/éleveurs : conflit qui oppose un ou plusieurs agriculteurs à un ou plusieurs éleveurs dont l'objet porte sur l'exploitation des ressources naturelles en lien avec l'agriculture et l'élevage.

Conflit foncier : conflit qui oppose deux ou plusieurs personnes physiques ou morales sur la reconnaissance ou la jouissance d'un droit lié à la terre.

Conflit lié à la chefferie traditionnelle et coutumière : conflit lié à la dévolution successorale d'un chef et opposant généralement deux ou plusieurs personnes ou, deux ou plusieurs communautés.

Conflit lié à la gouvernance politique et administrative : conflit qui, soit, oppose deux ou plusieurs personnes ou, deux ou plusieurs groupes de personnes en raison de leur appartenance ou leurs intérêts politiques, soit oppose une ou plusieurs personnes à l'administration.

Conflit minier : conflit qui oppose soit les exploitants miniers notamment les sociétés minières aux populations, soit les orpailleurs aux propriétaires terriens, soit les orpailleurs entre eux, soit les orpailleurs aux exploitants industriels dont l'objet porte sur l'exploitation minière.

Conflit religieux : conflit qui oppose deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes appartenant à la même communauté religieuse ou plusieurs communautés différentes et dont l'objet porte sur la religion.

Conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles : différend opposant deux ou plusieurs groupes d'usagers autour de l'exploitation des ressources agricoles, pastorales, hydrauliques, forestières, fauniques, halieutiques, à l'exception de ceux ayant fait l'objet de textes spécifiques.

Eau-Gaz-électricité : interventions réalisées par la BNSP faisant référence à des situations où ces trois éléments présentent un risque pour la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement.

Faits d'animaux : interventions réalisées par la BNSP (reconnaissance d'essaim d'abeilles, de guêpes ou de nuisibles, destruction suite à d'essaim d'abeilles, de guêpes ou de nuisibles, sauvetage, capture, dégagement d'animal en difficulté, des attaques causées par les animaux sur l'homme).

Fausse alerte : Situation où une personne signale un sinistre inexistant ou exagère l'urgence d'une situation entraînant ainsi une intervention des secours qui s'avère inutile.

Fondations : toute organisation non politique créée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, appelées « fondateurs », qui décident de l'affectation irrévocable de biens, de droits ou de ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif et non politique.

La décentralisation est un processus de transfert de compétences au profit d'entités territoriales jouissant de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie financière et de gestion, à travers la responsabilisation des représentants élus au niveau local. Elle vise la promotion de la démocratie, l'impulsion du développement axé sur les dynamiques locales et la fourniture de services publics de qualité accessibles à tous.

Lutte contre la pollution : interventions réalisées par la BNSP dont l'objectif est de limiter ou éliminer les impacts négatifs d'une pollution sur l'environnement, la santé publique, et les biens.

Nombre de visite de sécurité : visites de sécurité incendie effectuées dans les établissements publics ou privés pour s'enquérir du respect des normes en matière de protection civil.

ONG : organisme, indépendant à but non lucratif, à caractère associatif et d'utilité nationale ou internationale et dont sa création ne relève pas d'un accord inter-gouvernemental ou d'un gouvernement.

Protection des biens : interventions réalisées par la BNSP destinées à limiter le plus possible les dégâts occasionnés par l'eau, le feu, la chaleur ou la fumée etc...

Région : échelon supérieur de coordination, d'animation et de supervision de la mise en œuvre des politiques publiques. Le ressort territorial de la région couvre une ou plusieurs Provinces.

Rencontres de coordination : rencontres organisées par les responsables de structures auxquelles prennent part les services techniques et les collaborateurs en vue de favoriser le bon fonctionnement des services.

Secours à victime : interventions réalisées par la BNSP pour porter assistance à une personne en danger autre que les accidentés.

Secours à victime : interventions réalisées par la BNSP pour porter assistance à une personne en danger autre que les accidentés.

Syndicats : toute organisation ou groupe d'organisations de travailleurs ou d'employeurs, ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts moraux, matériels et professionnels de ses membres.